



ASSOCIATION INTERLUDE

# APPEL À CANDIDATURES

Élection de nouveaux membres au  
Conseil d'Administration d'Interlude  
lors de l'Assemblée Générale du samedi 14 mars 2026

## POURQUOI CANDIDATER ?

Le Conseil d'Administration est l'instance de décision de l'association. Il met en œuvre le projet association, assure le bon fonctionnement d'Interlude dans le respect des règles légales, en représentant les adhérents. Participer à cet organe, c'est contribuer activement à la vie et aux décisions importantes de l'association.

## QUI PEUT CANDIDATER ?

Conditions générales :

- Être membre de l'association et à jour de sa cotisation au moment de la candidature et le jour de l'Assemblée Générale du samedi 14 mars 2026.

Âge :

- Majeurs (18 ans et plus) : Tous les membres majeurs disposant de leurs droits civiques.
- Mineurs (16-18 ans) : Admis avec une autorisation parentale ou du tuteur, sous réserve que 70 % des membres du Conseil soient majeurs.

## COMMENT CANDIDATER ?

Date limite de candidature :  
samedi 28 février 2026

✉ Pour déposer votre candidature :

- Envoyez un mail à l'adresse mail interlude.secretariat@gmail.com en précisant :
  - Vos motivations (quelques lignes suffisent).
  - Vos coordonnées (nom, prénom, contact).

Besoin d'aide ou de précisions

- Adressez -vous directement auprès de l'équipe dans nos ludothèques.
- Ou écrivez par mail

## AVEC VOUS, INTERLUDE PREND TOUT SON SENS !

Interlude est une association démocratique. Votre participation compte pour son développement et ses décisions futures ! Candidatez dès maintenant !